

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
<b>ACTIF</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles	3 361	1 443	1 918	2 650
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	477 000		477 000	471 000
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>480 361</b>	<b>1 443</b>	<b>478 918</b>	<b>473 650</b>
<b>Stocks</b>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	61 447		61 447	61 934
Personnel	1 463		1 463	
Etat, Impôts sur les bénéfices	7 599		7 599	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1 056		1 056	715
Autres créances				664
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	5 000		5 000	5 000
Disponibilités	98 156		98 156	93 938
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>174 720</b>		<b>174 720</b>	<b>162 251</b>
COMPTES DE REGULARISATION				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>655 081</b>	<b>1 443</b>	<b>653 638</b>	<b>635 900</b>

## Bilan

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	232 000	232 000
Réserve légale	23 200	2 910
Autres réserves	85 000	25 000
Report à nouveau	6 813	9 309
Résultat de l'exercice	67 438	106 794
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>414 451</b>	<b>376 013</b>
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts</b>	189 905	223 381
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	189 905	223 381
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 096	677
<b>Personnel</b>	19 488	4 479
<b>Organismes sociaux</b>	15 098	4 753
<b>Etat, Impôts sur les bénéfices</b>		12 850
<b>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</b>	12 341	12 744
<b>Autres dettes fiscales et sociales</b>	1 259	1 003
Dettes fiscales et sociales	48 187	35 830
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>239 188</b>	<b>259 887</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>653 638</b>	<b>635 900</b>

Certifié conforme

*Arnaud FAY*✓ Certified by  yousign

# GALG

Société par actions simplifiée au capital de 232 000 euros

Siège social : 11 rue Gribeauval

80000 AMIENS

848 749 214 RCS AMIENS

## DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

### DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

#### DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 67 437,90 € de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice .....	67 437,90 €
- Le report à nouveau antérieur .....	6 812,96 €
- Pour former un bénéfice distribuable de .....	74 250,86 €
Affecté comme suit :	
- Une somme de .....	29.000,00 €
à la distribution de dividendes, soit 1,25 € par action	
- Une somme de .....	35.000,00 €
au compte « Autres Réserves »	
- Et le solde, soit .....	10 250,86 €
au compte « Report à Nouveau »,	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 000,00 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30/06/2020 : Néant

Exercice clos le 30/06/2021 :

- Dividende global distribué :	34 800 €
soit, par titre :	1,50 €

Exercice clos le 30/06/2022 :

- Dividende global distribué :	29 000 €
soit, par titre :	1,25 €

Certifié conforme  
Le Président

**SASU GALG**

**Annexe légale**

## Règles & méthodes comptables

Désignation de la société : SASU GALG

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 653 638 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 67 438 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/09/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles & méthodes comptables

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 361			3 361
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 361</b>			<b>3 361</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	471 000	6 000		477 000
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>471 000</b>	<b>6 000</b>		<b>477 000</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>474 361</b>	<b>6 000</b>		<b>480 361</b>

## Notes sur le bilan

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	711	732		1 443
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>711</b>	<b>732</b>		<b>1 443</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>711</b>	<b>732</b>		<b>1 443</b>

## Notes sur le bilan

## Actif circulant

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 71 565 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	61 447	61 447	
Autres	10 118	10 118	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>71 565</b>	<b>71 565</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	48 000
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	1 463
<b>Total</b>	<b>49 463</b>

## Notes sur le bilan

## Capitaux propres

## Composition du capital social

Capital social d'un montant de 232 000,00 euros décomposé en 23 200 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 239 188 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	189 905	33 795	138 433	17 676
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 096	1 096		
Dettes fiscales et sociales	48 187	48 187		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>239 188</b>	<b>83 078</b>	<b>138 433</b>	<b>17 676</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	33 476			
(**) Dont envers les associés				

## Charges à payer

	Montant
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	18 000
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	9 449
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	768
<b>Total</b>	<b>28 217</b>

## Notes sur le compte de résultat

## Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	161 792		161 792
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	14 708		14 708
<b>TOTAL</b>	<b>176 499</b>		<b>176 499</b>

Certifié conforme

*Arnaud FAY*✓ Certified by  yousign